

**OFCOM**

Rue de l'Avenir 44  
2501 Bienne

**Prise de position en faveur de la candidature de Canal 9 pour la concession TV Valais/Chablais Vaudois**

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance des deux dossiers déposés auprès de l'OFCOM, Le Caprices festival prend position clairement en faveur du dossier de Canal 9.

En effet, en tant qu'organisateur d'un festival de renommée internationale, nous considérons que seul le projet de Canal 9 est apte à offrir aux téléspectateurs une télévision de qualité ainsi que la pluralité des médias nécessaire à notre canton.

Canal 9 fût dès le début de notre aventure un partenaire loyal et fidèle, n'a plus à prouver pour nous ses capacités, son professionnalisme: nous en voulons pour preuve l'excellente collaboration avec d'autres télévisions étrangères, comme France 4 par exemple, qui désire à nouveau cette année la collaboration de Canal 9, qu'il considère comme partenaire homologué pour leur production en Suisse.

Canal 9 a toujours accueilli nos suggestions avec ouverture d'esprit, et a toujours su attribuer de façon réaliste les moyens nécessaires à la réussite d'émissions spéciales, de captations et d'enregistrements de concerts, et a démontré son souci de couvrir au mieux les manifestations artistiques de la région.

Ces qualités cumulées, à savoir professionnalisme, ouverture d'esprit et réalisme nous donnent la certitude que Canal 9 saura parfaitement intégrer la pluralité du Haut et du Bas Valais, ainsi que de la région du Chablais Vaudois.

Canal 9 a largement démontré depuis plus de vingt ans sa capacité d'adaptation, de remise en question et d'optimisation. Le sérieux de ses collaborateurs, allié à la vision orientée vers l'amélioration qualitative de sa Direction nous assurent du succès de leur nouveau challenge :

Réaliser une télévision bilingue, fédératrice et respectueuse des mentalités valaisannes du haut comme du Bas.

Nous sommes convaincus que l'expérience de Canal 9 servira à merveille la volonté de cette association de créer enfin le média valaisan et chablaisien du 21<sup>ème</sup> siècle, au bénéfice bien sûr des téléspectateurs, mais également de la liberté de la presse.

Raphaël Nanchen



Membre fondateur